

Paris, le 1<sup>er</sup> juin 2011

# RALLYE

## Résultat du paiement du dividende en actions

L'Assemblée Générale des actionnaires de Rallye du 4 mai 2011 a décidé le versement d'un dividende de 1,83 euro par action au titre de l'exercice 2010, stable par rapport au dividende 2009. Un acompte de 0,80" par action a été mis en paiement le 7 octobre 2010, le solde s'élevant ainsi à 1,03 euro. Il a été décidé que ce solde pouvait, au choix de l'actionnaire, être perçu soit en numéraire soit en actions nouvelles de la société. Le prix de émission des nouvelles actions a été fixé à 29,61 euros, correspondant à 90% de la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse précédant le 4 mai, diminué du montant du solde du dividende.

87,07% des droits ont été exercés en faveur du paiement en actions.

Cette opération permet à Rallye de renforcer ses fonds propres de 39 millions de euros, par la création de 1 321 416 actions nouvelles (2,9% du capital) dont la livraison et l'admission aux négociations sur Euronext Paris interviendront le 6 juin 2011.

Ces actions nouvelles porteront jouissance au 1er janvier 2011 et seront assimilées aux actions en circulation de la société.

Le paiement du dividende en numéraire s'élève à 5,8 millions de euros. Il sera versé le 6 juin 2011.

### Calendrier :

Vendredi 29 juillet 2011 : Chiffre d'affaires du 2<sup>ème</sup> trimestre et résultats semestriels 2011

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site internet de la société : [www.rallye.fr](http://www.rallye.fr)

### Contact :

Didier CARLIER

+33 (0) 1 44 71 13 73